

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Fonction  
publique

Sous matière : Personnel  
titulaire et stagiaire

**OBJET :**  
**MISE A JOUR DU  
TABLEAU DES  
EFFECTIFS DE  
LA MAIRIE AU  
1<sup>ER</sup> Mars 2020**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 11.02.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **24 FEV. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO  
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD  
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,  
BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy,  
THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absente :** Mme RUIZ Patricia,

**Secrétaire :** Mme BARTHES Chantal,

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la  
mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Mars 2020 afin de provisionner les  
besoins en personnel sans surprise et de représenter la réalité de la répartition  
des postes.

La présentation proposée permet de :

- prévoir par poste, l'ensemble des grades d'accès possibles en cas de  
promotion, sans redondance budgétaire.
- afficher avec lisibilité les postes créés au budget.
- afficher avec lisibilité une meilleure traçabilité des postes pourvus,  
vacants, remplacés ponctuellement.

Ainsi, le tableau des effectifs sera modifié dans l'année, uniquement en cas de  
changement de statut, de suppression ou de création de poste.

Cette présentation correspond à la réalité des occupations des postes et du  
budget.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

**TABLEAU DES EFFECTIFS au 1<sup>er</sup> Mars 2020 :**

Le total des **effectifs créés au budget** correspond au total des postes pourvus et des postes vacants soit **214 postes** (un de plus qu'en janvier).

Un poste a dû être créé et budgété en anticipation, avant la date de départ en retraite d'un agent, pour le pourvoir dès l'absence de celui-ci, qui solde des congés. Ce poste est un poste de contractuel en renfort dans l'attente du départ du titulaire.

Le total des **postes permanents** demeure de **202 postes**.

Les **postes non permanents** correspondent au total des contractuels saisonniers ou en remplacement, pourvus ou pas, soit actuellement **12 postes** en référence aux articles : 3, 2<sup>ème</sup> alinéa, 3 – 1, et 3 – 3, 2<sup>ème</sup> alinéa de la loi du 26 janvier 1984.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Mars 2020.

ADOpte PAR 31 VOIX POUR  
1 ABSTENTION

*M. LINOU Stéphane s'est abstenu.*

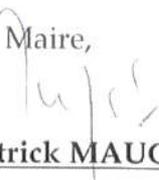
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020.



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**